



La Conférence régionale des élus de l'Estrie accorde plus de 760 000 \$ en aides financières!

Sherbrooke, le 3 février 2009 – Lors du conseil d'administration tenu le 28 janvier dernier, les membres de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) ont accordé une aide financière à six nouveaux projets structurants ainsi qu'une entente spécifique pour un montant totalisant 440 803 \$, à même le Fonds de développement régional (FDR).

Le FDR est un levier financier permettant de soutenir des initiatives régionales afin de réaliser les objectifs du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012. Au terme d'un processus d'évaluation, les projets suivants ont été retenus : *Caractérisation et évaluation des paysages* (30 000 \$), *COMAX* (45 000 \$), *Coopérative Café CAUS* (100 000 \$), *Halte routière des Hautes Appalaches* (30 000 \$), *Plan d'action contre les cyanobactéries : pour une meilleure gestion de notre ressource lacustre en Estrie* (19 803 \$) et *Soutien à la mise en place d'un guichet régional sur la disponibilité de places en services de garde subventionnés* (16 000 \$).

La Conférence régionale des élus de l'Estrie accordera un financement de 200 000\$ sur quatre ans, pour la réalisation d'une entente spécifique sur le développement de l'économie sociale en Estrie. Elle confirme également la reconduction de l'entente spécifique sur l'amélioration de la pratique artistique professionnelle en Estrie pour une troisième année, en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil de la culture de l'Estrie. Les bénéficiaires de l'aide financière seront connus sous peu.

Au cours de cette réunion, les membres du conseil d'administration ont consenti des aides financières pour un montant de 328 970 \$ à huit initiatives structurantes pour la jeunesse estrienne via le Fonds régional d'investissement jeunesse. Ce fonds de développement est géré par le Forum jeunesse Estrie, en collaboration avec la CRÉ de l'Estrie et est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009.

